

Les friches urbaines

Andres, Lauren

Document Version
Peer reviewed version

Citation for published version (Harvard):
Andres, L 2008, Les friches urbaines: entre chancre et chance, éphémère et pérennité. in *Pérennité urbaine ou la ville par-delà ses métamorphoses*. vol. 3, L'Harmattan.

[Link to publication on Research at Birmingham portal](#)

General rights

Unless a licence is specified above, all rights (including copyright and moral rights) in this document are retained by the authors and/or the copyright holders. The express permission of the copyright holder must be obtained for any use of this material other than for purposes permitted by law.

- Users may freely distribute the URL that is used to identify this publication.
- Users may download and/or print one copy of the publication from the University of Birmingham research portal for the purpose of private study or non-commercial research.
- User may use extracts from the document in line with the concept of 'fair dealing' under the Copyright, Designs and Patents Act 1988 (?)
- Users may not further distribute the material nor use it for the purposes of commercial gain.

Where a licence is displayed above, please note the terms and conditions of the licence govern your use of this document.

When citing, please reference the published version.

Take down policy

While the University of Birmingham exercises care and attention in making items available there are rare occasions when an item has been uploaded in error or has been deemed to be commercially or otherwise sensitive.

If you believe that this is the case for this document, please contact UBIRA@lists.bham.ac.uk providing details and we will remove access to the work immediately and investigate.

**Les friches urbaines : entre chancre et chance,
éphémère et pérennité**
**Les paradoxes temporels des espaces en déshérence dans le cas
marseillais.**

Lauren ANDRES

Institut d'Urbanisme de Grenoble, Université Pierre Mendès France
UMR Pacte Laboratoire Territoires

Les friches urbaines en tant que phénomène ponctuel mais pérenne dans l'histoire urbaine sont la traduction des bouleversements économiques, politiques, démographiques, idéologiques et sociaux des sociétés urbanisées. Les friches peuvent être comparées alors à des traces, réminiscences d'une activité passée devenue obsolète. En effet, par essence, elles sont tout sauf durables sur le long terme. Par contre, leurs durées d'existence en tant que coquilles vides et désaffectées, en attente d'une mutation future, peuvent contribuer à les inscrire durablement dans le paysage urbain.

De la sorte, la friche ne doit pas être appréhendée comme un simple état d'abandon, comme un terrain qui sera *in fine* réutilisé. Elle doit au contraire être considérée comme un processus dynamique, évoluant tout au long d'une trajectoire de mutation. Celle-ci est caractérisée par une phase d'entre-deux à laquelle font alors suite des étapes de conception, de réalisation et d'appropriation d'un projet urbain. Tout au long de cette trajectoire s'articulent en permanence une référence au passé, une problématique de gestion au temps présent et une vision prospective quant à la transformation de la friche en un morceau de territoire urbanistiquement et idéellement durable. En ce sens, «entre passé et futur, entre lieu et non-lieu, entre identité et anonymat, la notion de friche urbaine doit nous obliger à penser la ville comme un mouvement » (Amphoux, 1997, p.31).

De multiples paradoxes inhérents aux processus de mutabilité en résultent, interrogeant des notions antagonistes, telles que le vide et le plein, la césure et le lien, l'espace marginalisé et un lieu de possibles, etc. Derrière toute friche se pose donc la question de sa mutabilité foncière, fonctionnelle mais aussi sociale. Sa permanence physique et idéale, son rapport à une mémoire urbaine tant architecturale qu'identitaire sont aussi questionnés tout comme sa capacité à s'affirmer comme un lieu alternatif soumis ensuite à des stratégies planificatrices.

Cette communication se propose donc de réfléchir sur les paradoxes temporels des friches urbaines et d'identifier leurs différentes figures en tant que « traces », tant matérielles qu'idéelles. Elle vise ainsi à répondre au questionnement suivant : En quoi les friches urbaines en tant que réminiscences éphémères d'une activité passée, peuvent elles marquer durablement la planification et l'aménagement d'une ville ? Afin d'illustrer concrètement ces réflexions, ce propos prend appui sur la Ville de Marseille, qui a progressivement fondé sa reconquête, culturelle, puis économique et sociale, sur de vastes territoires ponctués de multiples friches urbaines.

L'empreinte urbaine de la friche : entre continuités et discontinuités

Permanence mais hétérogénéités cycliques d'une dynamique

Les dynamiques de renouvellement des espaces urbains abandonnés ne datent bien entendu pas de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, période d'émergence du terme de friche dans la terminologie urbaine. L'abandon ponctuel ou plus massif de lieux d'activités ou d'habitat, leurs transformations fonctionnelles ou encore la réutilisation de parcelles auparavant bâties, ont ponctué l'histoire des villes. Ces processus de mutabilité se sont produits de façon cyclique, mais ont remarquablement varié dans leur ampleur. Ces mécanismes de renouvellement des formes urbaines relèvent d'un jeu subtil d'équilibre et d'adéquation entre un cadre (un bâti) et une fonction (à l'intérieur du bâti). Chaline (1999) parle ainsi de relation entre un contenant et un contenu. Initialement, un bâti est construit pour répondre à une fonction bien définie. Or, il serait utopique d'envisager que cette fonction initiale puisse convenir *in aeternam* au bâti en question. En effet, les dynamiques urbaines, sociales, économiques ou encore politiques font évoluer ce contenu et, de fait, le contenant ne se trouve plus adapté. Elles sont ainsi annonciatrices de simples évolutions ou au contraire de crises pérennes et durables. Pour ce qui est des dynamiques de mutabilité douces et progressives, elles découlent d'inadéquations non simultanées et massives mais au contraire ponctuelles entre les formes et les fonctions d'un bâti; elles permettent ainsi un rééquilibrage progressif et une absorption aisée de ces friches. Au contraire, la multiplication des déséquilibres peut conduire à une situation de rupture et de césure profonde. Les mécanismes de production de l'espace et le fonctionnement des territoires urbains sont alors remis en cause du fait d'un stock de friches trop important par rapport à la capacité d'absorption du marché. En découlent alors, au cours de l'histoire urbaine, différents rythmes et cycles de mutation et de renouvellement où la friche oscille entre une simple trace éphémère et une cicatrice territoriale beaucoup plus pérenne. Or, les mécanismes de mutation que connaissent les

viles jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle ne sont en aucune manière comparables avec la période de recompositions majeures des années 1970-80.

La friche : un espace calvaire, une trace stigmaté

La crise de la ville industrielle marque une phase de rupture majeure. Les réajustements territoriaux qui en découlent sont extrêmement compliqués et problématiques car ils relèvent de la remise en cause du fonctionnement des systèmes économiques et donc des implantations des lieux de production, des petits comme des grands propriétaires fonciers. A la différence des époques précédentes, les friches urbaines de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, en surabondance, sont appréhendées comme des déséquilibres majeurs dont la gestion est problématique pour les acteurs en charge de la planification urbaine. Cette situation de crise durable implique une recomposition des territoires urbains. D'une simple trace éphémère, aisément régulée, la friche devient une trace stigmaté dont les impacts négatifs se répercutent sur les espaces environnants. Tel un espace-calvaire, elle induit des déséquilibres marquants, à l'échelle des quartiers concernés mais aussi, de manière plus large, pour l'environnement socio-économique et urbain. « Ce qui était lieu de travail devient cimetière (...) Ce qui n'était que des bâtiments vétustes, devient espaces sinistrés. Ce qui était aboutissement légitime de la ville, le lieu de travail, devient verrue, un obstacle de liaison, une coupure profonde » (Lacour, 1987, p.771). La profusion des friches amène une dislocation du tissu urbain. En découle une situation de crise dans les territoires concernés, où désindustrialisation rime alors avec marginalisation, chômage et exclusion. Comme le souligne Belleville (1988), les systèmes productifs précédents impliquaient un fonctionnement urbain mais aussi social. Le « pacte » qui unissait les ouvriers à l'usine consistait non seulement en un logement à proximité de celle-ci mais aussi et surtout en une certaine forme de sécurité inter-générationnelle (ouvriers de père en fils). Dès lors, avec la fin de l'usine, à la friche bâtie s'adjoint la friche sociale.

Par essence, les friches sont ainsi des lieux isolés géographiquement, socialement, économiquement, qui tissent des limites matérielles et subjectives. Cette situation d'isolement est propice à une marginalisation sociale et spatiale ; des activités plus ou moins illicites peuvent alors y prendre place. Par ailleurs, les friches sont aussi des espaces vides et marginalisés. Elles sont en cela associées au « désespoir », tel « un lieu abandonné, un territoire déchu, un lit qui garde les traces d'une histoire sombrant dans l'oubli » (Amphoux, 1997, p 31). En découle une perte de valeur tant foncière, qu'économique et symbolique, caractérisée par une dégradation paysagère et des impacts sur l'environnement urbain immédiat.

Preuve en est le fait que les friches sont bien souvent, faute de gardiennage, pillées et dévastées. Comme le souligne un acteur culturel marseillais qui valorise de la sorte le rôle protecteur de l'artiste quand il investit une friche: « c'est un peu comme les champignons ou les fruits, il faut être là pour les récolter. Si vous arrivez trop tard, ils n'existent plus parce qu'il y a tout un réseau de récupération (gitans, squatteurs) de matériaux divers et variés »¹. Les friches touchent tout particulièrement les vieilles régions industrielles en France, telles le Nord-Pas-de-Calais, ou la région de Saint-Etienne. Elles concernent également certaines grandes métropoles comme Marseille. La cité phocéenne est, en l'occurrence, durement affectée par le déclin économique, dès la fin des années 1970. Celle-ci est caractéristique de la crise du fordisme (San Marco, Morel, 1988). Le tissu industriel local, composé de petites entreprises peu tournées vers la modernisation technologique, s'en trouve fragilisé tout comme les secteurs plus traditionnels (réparation navale, chimie, sidérurgie), concurrencés par les mouvements de délocalisation. Cette crise industrialo-portuaire, est ainsi génératrice de multiples friches urbaines dont la reconquête s'avère compliquée. En effet, faute de marché immobilier porteur et de reconversion tertiaire comme à Paris, ces espaces disponibles restent sans affectation. Près du port, les anciens docks, comme le silo à grain d'Arenc sont ainsi abandonnés à la fin des années 1980. Dans le quartier de la Belle de Mai, l'usine de tabac de la Seita, implantée depuis 1861, cesse son activité en 1990. L'apparition de cette friche est typique de la trace-stigmate, entraînant une césure morphologique, économique et sociale. Le quartier constituait en effet le lieu de vie du personnel de l'entreprise mais aussi des activités de sous-traitance. Dès lors, le rapport privilégié, qui unissait originellement les habitants du quartier de la Belle de Mai à la fabrique de cigarettes est rompu, et, ce, tant en termes d'emploi, de vie sociale et économique qu'en terme d'animation. Le fonctionnement mais aussi la composition socio économique du quartier, qui dès lors de paupérisation, est ainsi durablement bouleversé, d'autant qu'à ces mutations industrielles se juxtaposent d'autres mutations fonctionnelles, comme la fermeture de la maternité de la Belle de Mai et la sous-utilisation de la caserne militaire du Muy.

La friche : trace recyclable, espace ressource

Par son état d'abandon, la friche constitue ainsi un vide urbain, aussi bien fonctionnel, foncier que paysager. Se posent alors les questions relatives à l'adaptation et à l'adéquation d'une nouvelle fonction éventuelle par rapport à l'ancienne, mais aussi celle du devenir de l'espace foncier ainsi libéré. Or, cette vacuité fonctionnelle peut faire sens pour certains acteurs. Ces « coquilles » vides, en milieu urbain, peuvent être perçues comme des

¹ Entretien P. Berthelot, L.A O5-2006

sources d'inspiration. En l'occurrence, les friches industrielles, depuis le début des années 1990, sont devenues des objets préférentiels de réflexion et de projection architecturale. Les différentiels de volumes et d'espaces offrent des opportunités de création. Le jeu des temporalités en présence permet d'adapter une forme passée à un usage présent en mettant alors en avant la valeur patrimoniale de tels bâtis. Comme le souligne P. Robert : « Intervenir sur un édifice existant, c'est composer avec lui, c'est jouer avec des contraintes qui s'ajoutent à celles du programme et des règlements. Contraintes qui sont aussi des supports à l'imaginaire, et qui permettent de développer des solutions architecturales qui n'auraient pas été inventées ex-nihilo » (Robert, 1989, p.4).

Dans cette lignée de perceptions des friches comme espaces recyclables, celles-ci ne se réduisent aucunement à un simple résidu douloureux, marquant visuellement et matériellement un territoire donné. Elles constituent aussi des opportunités pour retisser la ville et la renouveler. Dans les politiques de régénération urbaine, observables en Europe et en Amérique du Nord, cela implique le fait que la friche n'est plus un simple vestige mais une chance pour ramener des activités et des logements au centre. Dans cette optique, Marseille, avec son opération d'intérêt national Euroméditerranée s'inscrit tout à fait dans cette dynamique puisque « l'enjeu n'est pas seulement de renforcer la centralité économique de Marseille mais de redonner aux quartiers concernés une fonction de centralité sociale en privilégiant des fonctions d'habitat et d'animation urbaines » (Donzel, 1998, p.160). Les friches, tout comme les tissus économiques et d'habitats sous-utilisés et dégradés, sont explicitement identifiées comme une ressource foncière disponible qui doit être exploitée, dans une optique de recomposition d'une nouvelle portion de ville.

Pour autant, la réinsertion de la friche n'efface pas la trace-stigmate inhérente à ces espaces. En l'occurrence, pour revenir au cas de l'usine de la Seita à la Belle de Mai, la rupture liée à la fermeture de la fabrique n'est pas forcément résolue une fois la friche réhabilitée. En outre, la transformation culturelle que connaissent les trois îlots de l'ancienne usine, au sein du projet Euroméditerranée, n'a pas été pensée et conçue par rapport au quartier. Ce choix se justifie logiquement par le fait que les échelles de références se sont étendues d'une échelle locale à celle de l'affirmation du rôle de la métropole marseillaise dans l'arc méditerranéen. Bien que les impacts ne soient pas complètement inexistant, le lien historique, lié au fonctionnement de la ville industrielle, est clairement rompu. D'ailleurs, le rappel de la fonction passée se retrouve alors, au final, uniquement dans la trace patrimoniale qui permet de pérenniser les formes architecturales passées (cf photo 1).

Photo 1 - La manufacture de la Seita réhabilitée, dite « îlot 1 » (L. Andres, 2007)

En effet, les architectes Maurin et Biaggi , en réhabilitant l'îlot 1 de la Seita, dédié à des activités de conservation (archives municipales, centre régional de conservation, ...) prennent le parti de souligner le passé des bâtiments, en conservant les planchers en bois, la charpente en béton armé, la surface du plateau d'origine dans la salle de lecture (Ville de Marseille, 2003). A cela, s'ajoutent de multiples allusions à l'ancienne activité industrielle de la manufacture, telle que l'utilisation de moquettes aux motifs de feuilles de tabac. Il s'agit là de traces physiques ; quant au volet idéal, il a, lui, tendance à disparaître progressivement avec les anciens du quartier, emportant avec eux les résidus de la mémoire de la « ville d'avant ».

Quand la friche en veille donne sens à une ville en devenir

La friche : une marge alternative

Au delà de ce paradoxe entre vide et plein, et, au delà d'une opposition entre une friche « cancer » et une friche « ressource », il s'avère que, dans certains cas, la friche, en tant que lieu temporairement disponible, peut aussi être considérée comme un outil de reconquête symbolique et sociale des territoires, pour les acteurs publics. Dans cette perspective, c'est le potentiel de revalorisation, de re-territorialisation, de re-socialisation et de re-temporalisation du temps de veille de la friche, qui est mis en avant. En d'autres termes, dans certains cas, c'est l'essence de la friche, en tant qu'espace à part, qui fait sens et qui contribue à la construction de nouvelles portions durables de ville. D'espace marginalisé, la friche devient lieu de possibles.

En la matière, Marseille, encore une fois, constitue une illustration explicite de la façon dont la friche peut être appréhendée par les acteurs publics comme « metteuse en liens ». Face au contexte économique et social difficile de la ville dans les années 1980, la municipalité Vigouroux et tout particulièrement l'adjoint à la culture, C Poitevin, développent l'idée que ces friches, en tant qu'espaces industriels et artisanaux en attente d'une nouvelle affectation similaire, peuvent être occupées, temporairement, par des artistes au lieu de rester vacantes. Ce mouvement de récupération des friches industrielles « a été lancé, suscité et pensé, moins comme politique culturelle que comme pièce du mouvement de reconquête urbaine dont cette équipe avait fait son projet central » (Peraldi, Samson, 2005, p.209). C'est dans cette dynamique que naît l'expérience la plus connue, celle de la Friche de la Belle de Mai. C'est en effet avec le soutien de la ville, et après une première tentative dès 1990 dans une ancienne minoterie, que les acteurs culturels de l'association « Système Friche Théâtre » s'installent, en 1992, dans l'usine de la Seita. Leur projet et leurs actions sont rapidement reconnus nationalement et internationalement, ce qui explique, en grande partie,

l'insertion du tènement dans le projet Euroméditerranée. A cette initiative, se juxtaposent d'autres expériences telles que l'installation en 1989 de la compagnie d'arts de la rue, « Generik Vapeur », dans les anciens abattoirs de la ville (dans le 15^{ème} arrondissement). Ce portage public pour l'investissement culturel d'anciens lieux industriels perdure sous les mandats municipaux suivants. Pour preuve, aujourd'hui, la réunion de différentes compagnies, dont « Lieux Publics » et « Generik Vapeur », au sein d'une « Cité des Arts de la Rue » (cf. photo 2), dans l'ancienne huilerie des Abeilles, située dans les quartiers nord de la ville.

Photo 2 – La cité des arts de rue et l'emblème du site : le bus tiré depuis les anciens abattoirs par « Generik Vapeur » (L. Andres, 2007)

Ainsi, dans certains contextes, la friche, en tant qu'alternative spatiale, contribue à redonner vie à un environnement urbain dégradé. Pour autant, visuellement, les espaces en question restent dans un état de semi-friche, la stratégie ainsi adoptée s'insère dans une démarche de moindre coût pour la collectivité ; en effet elle n'entraîne pas de prime abord d'importants travaux de réhabilitation de la part des propriétaires des lieux, puisque ses perspectives d'utilisation sont, a priori, destinées à être temporaires.

La friche : un lieu de projections et d'imaginaires

L'initiative de la ville de Marseille traduit le fait que l'interstice temporel de la friche, durant son temps de veille, offre une vacuité temporaire qui peut être rapidement réinterrogée. La friche est en cela « un lieu de régénération, où la nature reprend ses droits – une végétation pionnière qui reconquiert un sol maigre, une famille, une communauté ou une population humaine qui se réapproprie un espace délaissé » (Amphoux, 1997, p 31). Les friches urbaines constituent ainsi des espaces aptes à offrir une certaine permissivité temporaire qui, dans la plupart des cas, n'est pas due à une initiative municipale. En effet, de cette marginalité spatiale peuvent émerger des phénomènes de reconquête et d'appropriation de la part d'acteurs, issus de la société civile et exclus des sphères traditionnelles de la planification (politique et techniciste). Les acteurs culturels et les artistes, en particulier, s'emparent, symboliquement et matériellement, de ces lieux en entretenant un rapport privilégié vis à vis de ce vide fonctionnel. « Ces architectures disponibles, qui n'imposent aucun usage ou contenu spécifique, savent s'adapter aux projets les plus improbables (...). En n'induisant aucune posture, aucun rôle prédéterminé, elles offrent une liberté salubre à la recherche, à la création artistique contemporaine (...) ouvrant la voie à de nouvelles expériences » (Bordage, 2001, p.3). Pour les acteurs culturels, l'investissement de ces lieux abandonnés est d'ailleurs aussi une réponse à l'absence d'espaces disponibles pour la réalisation de productions artistiques

d'envergure (comme les arts de la rue) puisque « ce sont des territoires abandonnés, en jachère, qui nous permettent de stocker, de fabriquer, de découper, de souder des choses qui parfois dépassent 10-12m. »². Emergent ainsi de nouveaux usages et de nouvelles pratiques, spontanés et non planifiés. Sous formes de squats, de lieux parfois conventionnés, de locaux de fortune pour une petite économie informelle, les friches urbaines constituent alors un laboratoire d'expérimentation pour ses nouveaux hôtes. Ces réinvestissements non-encadrés dans ce que L. Roulleau Berger (1995) nomme des « lieux d'accumulation de richesses, de signes et de compétences » peuvent conduire, dans certains cas, à un processus de revalorisation positive de l'espace et à une modification de l'image de la friche. Marseille, par son contexte politique favorable, a été propice à l'émergence de différentes expériences artistiques et culturelles sur ces friches, utilisées alors comme lieux d'accueil, de travail et de stockage. S'y développent de multiples imaginaires, presque caractérisables comme des expressions éphémères d'utopies spatiales. La friche de la Seita est ainsi considérée par un des pionniers du projet comme « un potentiel de jeu et d'exploration incroyable »³. L'usine des Abeilles abritant la Cité des arts de la rue est perçue comme un terrain d'aventure, marqué par « une poésie de l'effraction et une poésie de la transformation »⁴. Les Abattoirs quant à eux sont considérés comme « un grenier à l'horizontal où tout est possible »⁵.

De la ruine à la friche trésor

D'ou le dernier paradoxe inhérent à la friche à savoir que cet espace, témoin d'une cessation d'activité souvent douloureuse et vecteur d'un désinvestissement financier, économique et humain notoire, peut devenir une friche trésor. La mutabilité fonctionnelle et sociale de la friche, grâce au développement de nouvelles pratiques et d'une nouvelle symbolique autour du lieu, en fait un espace ressource, d'un point de vue artistique et économique. Dans le cas particulier de l'investissement des friches par des compagnies d'art de la rue, la friche est non seulement un lieu de stockage des machineries monumentales mais aussi un lieu de création et de production. Comme le souligne la compagnie « Generik Vapeurs » à Marseille : « les friches c'est un jardin dans lequel on peut aller se servir »⁶. La récupération créative s'inscrit dans cette logique de friche-ressource pour l'économie culturelle éminemment précaire.

Au delà, par l'investissement culturel de ces lieux, se dégage un double intérêt financier pour les acteurs détenteurs de la décision, en d'autres termes

² Entretien M. Crespin LA. 04-2006

³ Entretien F., Lextraire, L.A 05-2006

⁴ Entretien M. Crespin LA. 04-2006

⁵ Entretien P. Berthelot L.A 05-2006

⁶ Entretien P. Berthelot L.A 05-2006

pour les propriétaires et les acteurs publics. Cet intérêt réside dans une préservation du bâti à court terme et dans une valorisation foncière à plus long terme. Dans le cas de la Friche de la Belle de Mai, cela est explicite. En ce qui concerne le propriétaire, la Seita, à court terme, celle-ci donne son aval à l'implantation de « Système Friche Théâtre », via la signature d'une convention d'occupation précaire ; cet accord s'inscrit dans une logique de gardiennage à moindre coût des 12 hectares de bâtis. A plus long terme, et de manière stratégique, du fait du portage public initial du projet, la firme mise sur une valorisation foncière : achat des îlots par les acteurs publics, et, ce, dans un contexte de marché plus porteur que celui du début des années 1990. L'avenir donne d'ailleurs raison à la Seita ; la ville de Marseille et l'établissement public Euroméditerranée se portent en effet progressivement acquéreurs du tènement. Par ailleurs, la tentative de reconquête culturelle ainsi amorcée par les acteurs publics locaux se révèle bénéfique, en termes de retombées médiatiques, symboliques mais aussi économiques. Alors que l'expérience avait été formalisée de manière éphémère, elle se révèle finalement pérenne. La « Friche de la Belle de Mai » (comme le souligne la photo 3) peut être considérée, en France, comme le modèle de référence en matière de friche culturelle et la Ville de Marseille use très vite du potentiel ainsi offert par cette nouvelle vitrine, emblème culturel pour la ville : elle constitue un des axes de l'orientation culturelle du projet Euroméditerranée et consolide de nos jours les orientations de la ville en matière de politique culturelle ; l'affichage donné est celui du développement de la « philosophie des nouveaux territoires de l'art »⁷.

Photo 3 - La Friche de la Belle de Mai : une vitrine culturelle à proximité de la gare Saint Charles (L. Andres, 2007)

Dès lors, il convient de considérer le temps de veille de certaines friches comme une phase d'attentisme stratégique. La friche, en tant que trace réinvestie et en quelque sorte pérennisée symboliquement par son renversement de fonction, devient source de bénéfices, symboliques dans un premier temps, financiers ensuite. Ainsi, la complexité de la formulation d'un projet urbain sur ces friches réside dans le fait suivant : comment concilier la prise en compte de ces espaces vivants et dynamiques, nés pendant le temps de veille, avec la réalisation d'une opération d'aménagement urbain global dont le cadre, de fait, est plus figé ? Il s'agit en effet de réintroduire de la stabilité tout en conservant l'attrait alternatif voire éphémère, construit dans un temps de veille actif qui a donné à la friche son image de marque. Les conflits et les démarches de négociation, souvent laborieuses, observables dans le pôle culturel de la Belle de Mai, mais aussi au sein de la Cité des arts de la rue, reflètent la difficile

⁷ Entretien responsable de la direction des affaires culturelles, Ville de Marseille, LA 04-2006

articulation des imaginaires culturels d'un côté, aménageur et politique de l'autre. La « friche » en tant que telle n'est ainsi pas destinée à conserver son enveloppe de friche, elle est destinée à muter. Par contre, son âme de « friche » peut dans certains cas perdurer : la trace ne reste pas visuelle et paysagère mais bien idéale.

Conclusion

Les traces résiduelles des friches sont donc soumises à un temps de mutation plus ou moins long et à la manière dont elles peuvent être appréhendées, de façon différenciée, par les acteurs en présence. A travers cette analyse transversale, certes non exhaustive, des rapports paradoxaux des friches à la ville, dans le cas spécifique de Marseille, il apparaît qu'elles marquent durablement les territoires urbains selon deux volets. En tant que simples coquilles reconverties, les *traces résiduelles de l'avant-riche* se retrouvent dans le souvenir de l'activité passée, grâce à la reconnaissance de leur valeur patrimoniale. Quant aux *traces vivantes de la friche* proprement dite, du fait de leur renaissance durant leur temps de veille, c'est leur essence même qui est perpétuée.

Ce qui fait sens réside donc dans le fait qu'alors que s'accélèrent les mutations et que les bâtis abandonnés se diversifient, l'existence des friches marque un temps d'arrêt dans les mouvances urbaines et permet d'interroger les modes de production et d'appropriation des espaces. Des paradoxes inhérents aux friches naissent des alternatives à l'aménagement et à la planification où les restes et les traces peuvent aller au delà de la simple continuité architecturale. Il n'en demeure pas moins, que l'hétérogénéité des dynamiques de mutation rend chaque cas singulier et accorde aux acteurs en présence, gravitant autour de ces friches, un rôle primordial dans la déclinaison des formes de pérennisation. Plus la dynamique de la friche tend vers une réinsertion planifiée, plus les marges de manœuvre se réduisent et plus la pérennisation de celle-ci s'avère délicate. Néanmoins, sachant que les mécanismes de production des friches vont de pair avec les mutations urbaines, les dynamiques qui en résultent, même en mutant spatialement, s'inscrivent dans une certaine continuité, les expériences d'appropriation culturelle tout particulièrement étant souvent copiées et répétées.

Bibliographie.

AMPHOUX P. : « Sous le signe du faire : notes sur les notions de friche et de jardin urbain » in *Collage*, n°4, Fédérations des urbanistes suisses, 1997, pp 31-32.

BORDAGE F. : *Les fabriques, lieux imprévus*, Editions de l'imprimeur, Besançon, 2001.

CHALINE C. : *La régénération urbaine*, PUF, Paris, 1999.

DONZEL A. : *Marseille : l'expérience de la cité*, Anthropos, Paris, 1998.

- LACOUR C. : « La réinsertion urbaine des friches industrielles : la ville redécouverte » in *Revue d'Economie régionale et urbaine*, n°5, 1987, pp 769-783.
- PERALDIM., SAMSON M. : *Gouverner Marseille : enquête sur les mondes politiques marseillais*, La découverte, Paris, 2005.
- ROULLEAU BERGER L. : *Le travail en friche : les mondes de la petite production urbaine*, l'Aube, La Tour d'Aigues, 1999.
- SANMARCO P. : MOREL B. : *Marseille : l'état du futur*, Edisud, Aix en Provence, 1988.
- ROBERT P. : *Reconversions*, Editions du Moniteur, Paris, 1989.
- VILLE DE MARSEILLE : *10 rue Bleue histoire et reconversion d'une manufacture des tabacs*, Editions parenthèses, Marseille, 2003.